



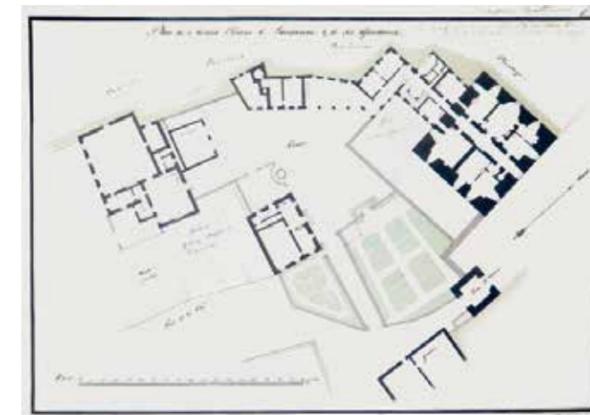
© Remy Girard

Page de gauche, en haut : siège du pouvoir régional et religieux, le château Saint-Maire, le Parlement vaudois et la cathédrale dominant la capitale vaudoise et le lac Léman.

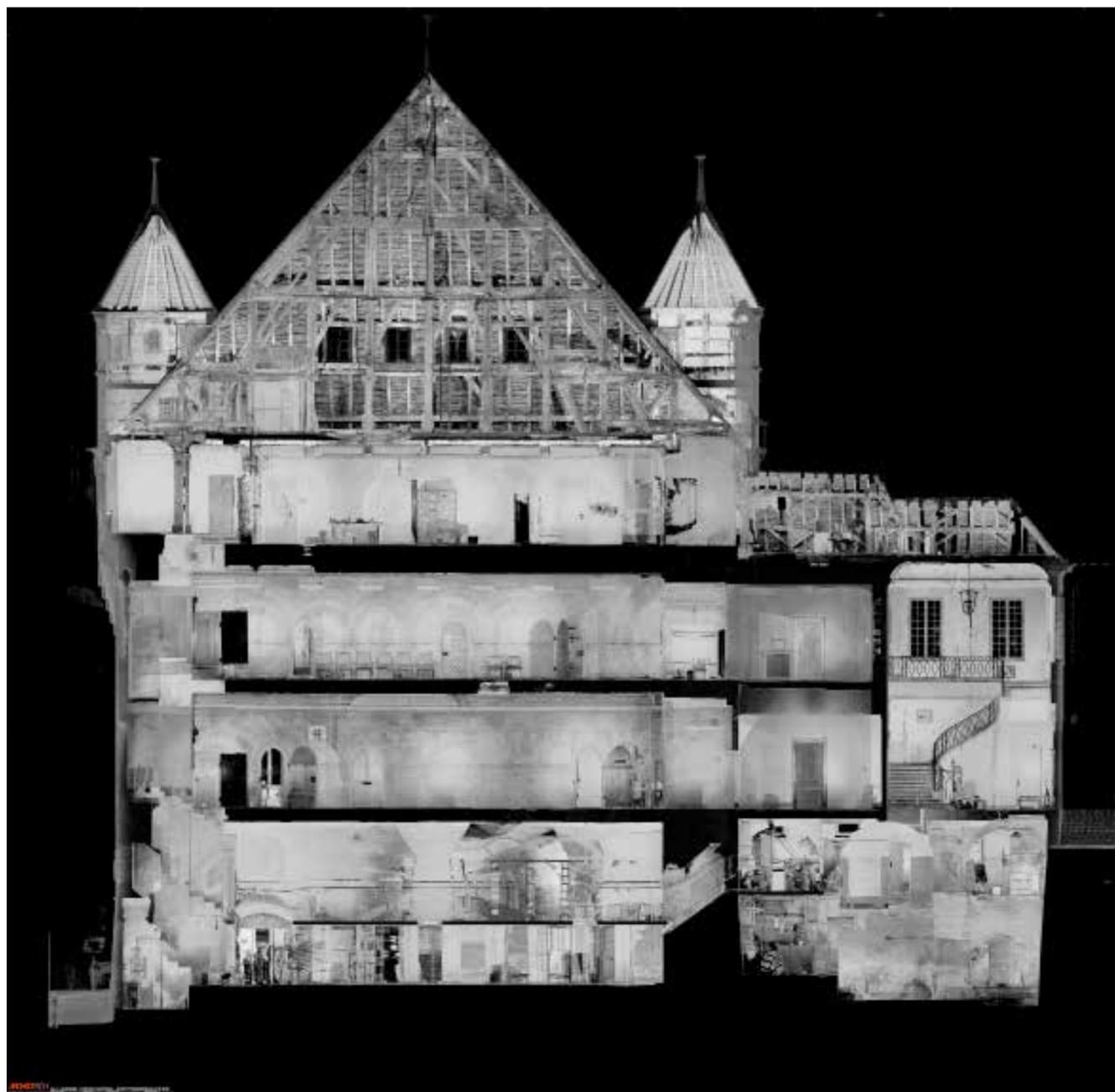
En bas, coupe longitudinale du château de Saint-Maire;

produit par projection orthogonale de nuages de points très denses, ce type de relevé géométral s'inscrit à part entière dans le processus du projet.

Ci-contre : plan du château et de ses dépendances, 1803.



© Archives cantonales vaudoises



© Architec

La réhabilitation (presque) invisible du château Saint-Maire, Lausanne

Architectes : Christophe Amsler, Nicolas Delachaux et Danilo Mondada

Texte : Jean-François Cabestan

Au point culminant de l'acropole institutionnelle qui domine la ville de Lausanne, le château Saint-Maire compose avec le Parlement et la cathédrale le siège du pouvoir régional et religieux. Fruit d'une volonté politique forte, sa réhabilitation exemplaire confiée à l'issue d'une consultation à un trio d'architectes vaudois – Christophe Amsler, Nicolas Delachaux et Danilo Mondada – conjugue la reconduction de sa vocation séculaire, l'adaptation de son cadre austère à des usages contemporains et la restauration savante de l'un des fleurons du patrimoine médiéval helvétique.

Édifié en deux phases successives de 1397 à 1431 et en dépit de plusieurs passations de pouvoir, le château de Saint-Maire n'a guère depuis subi d'atteintes ou de transformations. De plan massé, le corps de logis principal couronné d'un chemin de ronde, d'échauguettes et d'un immense comble en pavillon imprime depuis six siècles – conservatisme ou horreur de la dépense inutile? – sa silhouette altière sur les horizons lausannois. Accolé dès les origines sur la façade ouest du château, un bâtiment annexe est complété fin XVIII^e siècle par l'aile qui se voit de nos jours encore. Le château y gagne une vaste cage d'escalier lumineuse permettant d'accéder digne-

ment au premier étage. C'est dire que, pendant près de quatre siècles, on s'est contenté pour toute circulation verticale d'une simple vis, aux volées de moins de 1 mètre de large. Dans les années 1840, des décors troubadour appliquent leur cachet aux intérieurs tandis qu'à la fin du siècle une restauration controversée, néanmoins conforme à l'esprit de ce temps, entraîne un retour des élévations rapiécées à des dispositions gothiques, comme souvent peu fondées. Aux XIX^e et XX^e siècles, on enregistre la démolition progressive des extensions et appentis apparus au fil du temps, qui rendent le château progressivement orphelin de ses attaches à son environnement.

Nécessitée par un incendie survenu en 2002, la reconstruction du bâtiment immédiatement voisin qu'est le Parlement vaudois et la vindicte populaire que celle-ci a déclenchée n'ont pas peu contribué à reposer à l'échelle locale les conditions de l'intervention en milieu patrimonial. Pour résoudre un conflit qui ne trouvait pas d'issue, et au grand dam des connaisseurs, l'audacieuse toiture ascensionnelle caparaçonnée d'innox étamé envisagée par le projet lauréat – l'Atelier Cube, associé aux Catalans Bonell & Gil – sera en définitive ramenée à l'épannelage statique d'une pyramide tronquée, où va jusqu'à s'imposer la

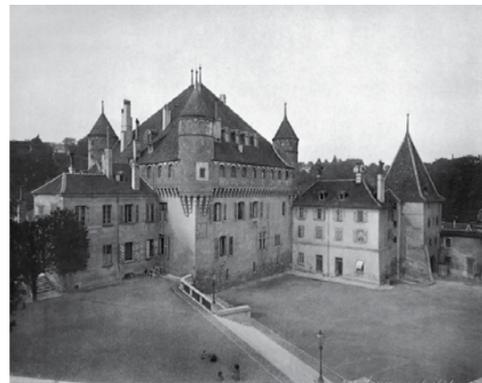
tuile traditionnelle. Échaudé par cet échec, le Canton soutiendra – le moment venu – d'autant plus fermement le parti retenu à Saint-Maire que les lauréats de la consultation ne prévoient aucun fracas architectural. En dépit de la modestie apparente des options du projet, celui-ci ne tardera pas en effet à attiser une nouvelle polémique, issue cette fois du milieu des historiens et des archéologues. L'exploitation de l'ensemble des volumes du bâtiment pouvait difficilement se satisfaire des circulations verticales existantes, et l'intégration d'une cage d'ascenseur dans un univers aussi contraint que celui d'une construction du XV^e siècle devait rapidement devenir une pierre d'achoppement.

LA CONQUÊTE DES PLEINS ET DES VIDES

Rompus à l'exploration méthodique du potentiel architectural qu'offrent les édifices du passé, les trois maîtres d'œuvre se sont mis en devoir d'inspecter l'intégralité des pleins comme des vides, à l'affût de tout ce qui pourrait contribuer à la cohérence spatiale et distributive du bâtiment. L'importance des immenses volumes de maçonnerie pleine – les murs font jusqu'à 4 mètres d'épaisseur – a assez tôt suscité l'hypothèse d'une exploitation raisonnée des mètres cubes de blocage inerte, inutilement em-

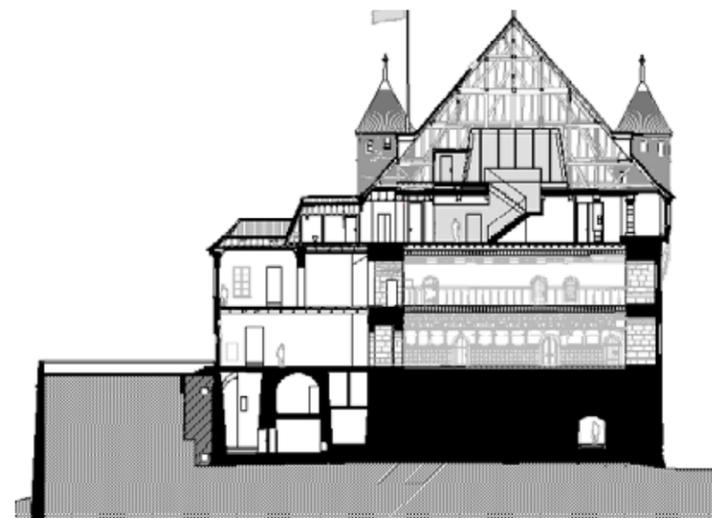


© Archives de la Ville de Lausanne

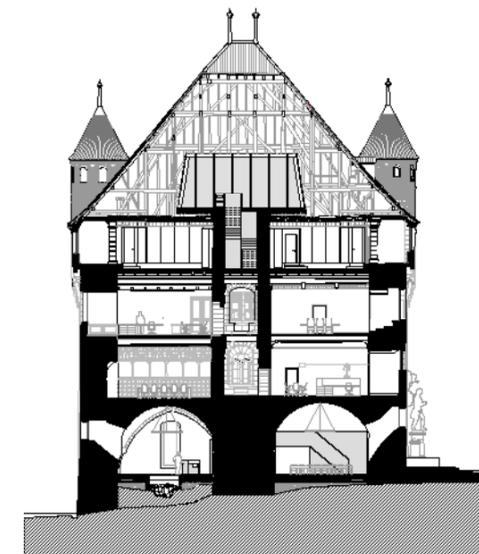


© Musée historique de Lausanne

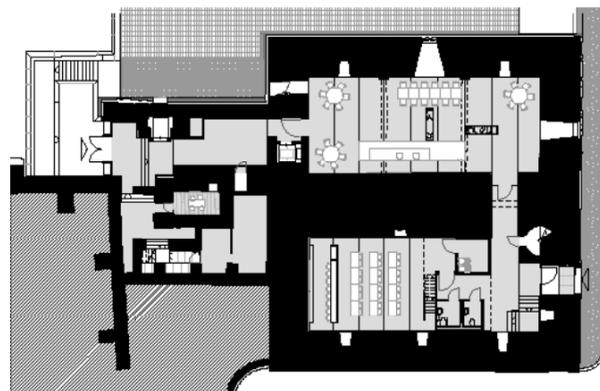
Le château dans son environnement paysager et fortifié, aujourd'hui largement disparu; dessin du XVII^e siècle et photographie (vers 1880).



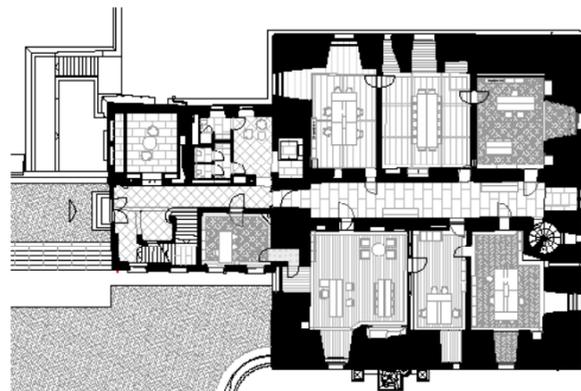
Coupe longitudinale



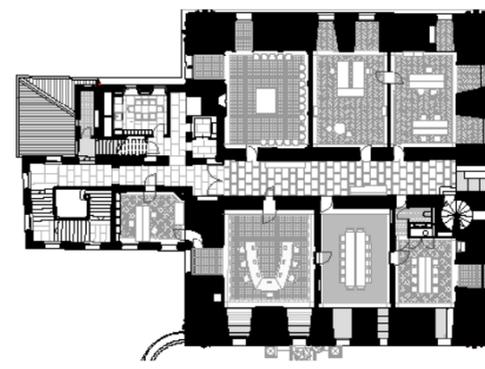
Coupe transversale



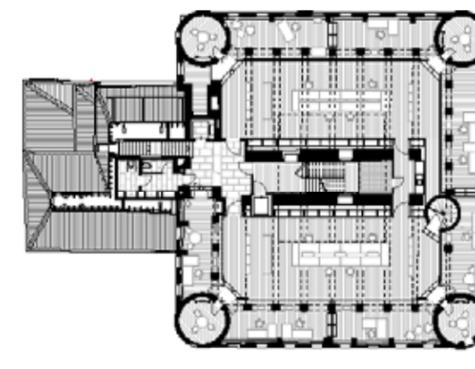
Plan du sous-sol



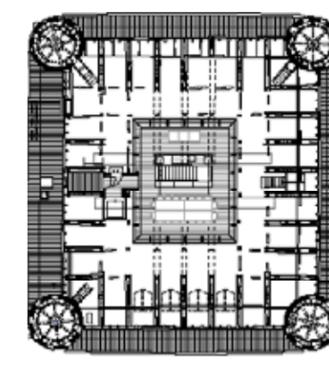
Plan du rez-de-chaussée



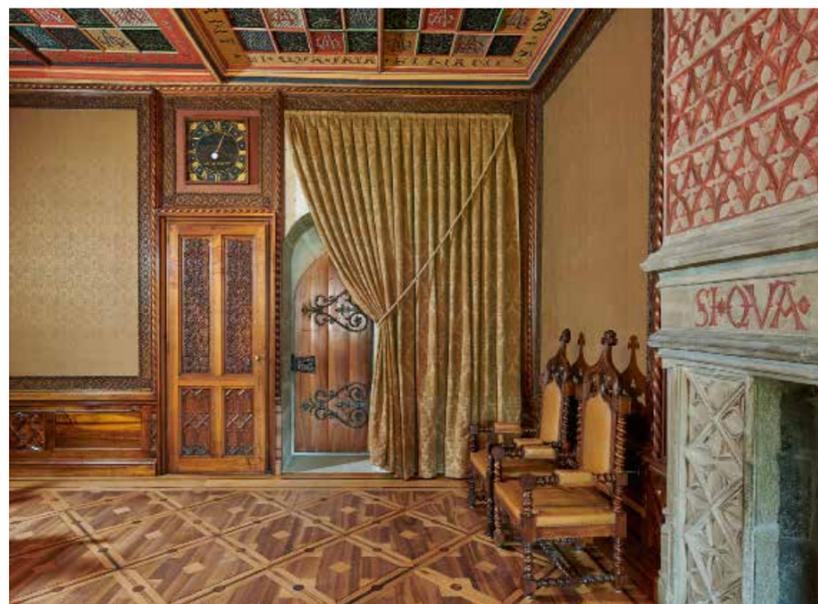
Plan du premier étage



Plan du deuxième étage, dit « du chemin de ronde »



Plan des combles



© Remy Girardoz

Dotée d'une cheminée et d'un plafond authentiques, la salle de l'Évêque porte en elle les errements pittoresques de restaurations contradictoires.

prisonnés entre leurs parements de grand appareil, artifice auquel les maîtres d'œuvre du passé ont eu abondamment recours. C'est ainsi qu'au moment de localiser l'indispensable cage d'ascenseur, les architectes ont proposé de tirer parti de l'imposant coffre mural en un point stratégique de la façade ouest. Opération sacrilège pour les uns, qui stigmatisaient l'atteinte irrémédiablement portée à la substance historique du monument. Arbitrage audacieux mais salutaire aux yeux des autres, tant cette action permettait à la fois de sauvegarder l'intégrité de la distribution intérieure en évitant toute trémie dans les planchers, ainsi que de se dispenser des complications d'une tour d'ascenseur extérieure, laquelle n'eût pas manqué d'être retoquée. Les politiques ont suivi les maîtres d'œuvre sur ce cas, qui ont déployé un savoir-faire hors du commun pour

rendre consensuel un parti qui ne l'était pas, et dont le déroulé des opérations a confirmé la justesse au-delà de toute espérance. Les maçonneries du Moyen Âge présentaient un degré de compacité et de cohésion équivalente voire supérieures au meilleur béton romain, et on a pu compter avec les propriétés – la complicité ? – d'une muraille quasi monolithique. Certes ouvrageux, le creusement de celle-ci s'est effectué sans encombre. Dans la cage d'ascenseur proprement dite, les traces d'impact du marteau-piqueur laissées apparentes évoquent des fronts de carrière en cours d'exploitation, tandis qu'à chacun des paliers des scies circulaires diamantées ont pris le relais pour réaliser la découpe de ces derniers avec une précision millimétrique. À la faveur d'un ultime polissage, les parements obtenus – les élévations, mais aussi les plafonds – offrent

l'aspect et le grain d'une roche métamorphique, une sorte de brèche marbrière. Cette ectomie du blocage de la maçonnerie et sa mise en valeur lumineuse à l'aide d'une cabine et de portes palières cristallines confèrent à l'intervention un puissant degré de poésie architecturale, à mi-chemin entre les interventions turinoises d'Andrea Bruno et la réflexion d'un Louis Kahn sur l'exploitation féconde du mur épais. Aux visiteurs du château Saint-Maire s'offre désormais au quotidien un parcours initiatique dans les entrailles jusque-là méconnues du monument, expérience à caractère presque surnaturel qui révèle la magnificence de sa mise en œuvre jusque-là invisible.

UNE INTÉGRITÉ REDÉCOUVERTE

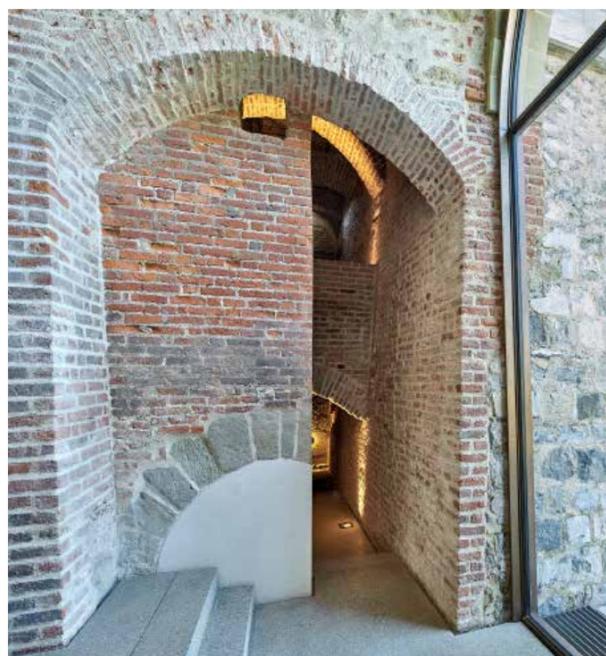
L'optique des maîtres d'œuvre était aussi de rétablir les volumes altérés par les erreurs



© Remy Gindroz



© François Bertin



© Remy Gindroz

Les sous-sols

En haut : la réfection des sols de caves fournit l'occasion d'y intégrer un étage raisonné de réseaux techniques.

Au milieu : ramenée à leur volumétrie première, les caves présentent à mi-hauteur l'empochement volontairement conservé de leur entresollement temporaire.

En bas : la mise en relation de locaux séparés au cours des âges s'effectue au moyen d'une découpe mémorielle des maçonneries additionnelles.

commises pour la satisfaction de besoins ponctuels. Au sous-sol, et au mépris des mètres carrés qu'on perdait par cette opération, le principe de la dépose des entresollements remontant au début du XX^e siècle a été retenu. L'amplitude des deux berraux parallèles retrouvés a induit le souhait de les conserver dans leur généreuse volumétrie. Là encore, le mur séparatif de près de 5 mètres d'épaisseur s'est offert à la convoitise des maîtres d'œuvre. Les éléments de programme secondaires n'y pouvaient-ils pas aisément trouver leur place ? Un faisceau d'arguments développés notamment par les historiens et les archéologues a balayé cette hypothèse de rétrocession de mètres cubes inexploités. Il en est résulté un morcellement de la cave sud, et la savante démonstration de savoir-faire occasionnée par la mise en place d'une partition rendue nécessaire par l'implantation de presque rien – deux chiottes et un local poubelle – offre un lot de consolation bien maigre au regard de la beauté d'une nef qui ne demandait qu'à être conservée dans son intégrité redécouverte. Il reste que cette maçonnerie qu'on a cru devoir préserver demeure une réserve d'espace momentanément gelée mais disponible pour une exploitation future. Les combles dont la faîtière culmine à 10 mètres du plancher offrent un potentiel d'utilisation exploité dans un passé récent pour le dépôt d'archives. Cette affectation a suscité la création d'une sorte de clairière dans une structure charpentée dense, propre à fournir le volume capable souhaité. La qualité de cet univers traversé de pincesaux de lumière naturelle – une rangée de quatre lucarnes apocryphes a été ajoutée lors de la campagne de restauration du XIX^e siècle – a suscité l'adoption d'un parti original, que seul le programme de prestige tel que celui dont il est question permettait évidemment d'envisager. Posée en équilibre sur la tête des murs de refend transversaux, et suspendue au-dessus du plancher et des tomettes qu'il s'agissait de ménager, une sorte de véranda de bois et de verre à la géométrie homothétique à celle de la toiture vient occuper un huitième environ du volume du comble. Tronquée en partie haute pour ménager les faux-entraits, cette pyramide cristalline – écho (in-)volontaire aux parties hautes du Parlement voisin ? – ajoute un lieu de réunion supplémentaire, propice au recueillement et à la contemplation des structures. La « salle des Com-

munes » s'est en fait rapidement attiré les suffrages des usagers du bâtiment, au point de détronner les espaces de représentation des étages inférieurs !

UN CHANTIER COLLECTIF

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur le degré de compétence non seulement des maîtres d'œuvre mais aussi de l'ensemble des partenaires – décideurs regroupés dans une remarquable commission de projet, architectes, entreprises et corps d'État – attelés solidairement à la réussite d'une campagne qui tient tout autant de l'intervention sur l'existant que de la restauration philologique. Au-delà des qualités spatiales retrouvées ou inventées, d'une optimisation spectaculaire de la distribution et du potentiel d'utilisation de chaque mètre carré du bâtiment accessible en tout point y compris aux PMR, le caractère le plus frappant – une constante dans le travail des trois maîtres d'œuvre et une marque de fabrique – est leur capacité à réduire à presque néant les volumes de gaines – la tripaille –, auxquels certains abandonnent bien souvent des locaux qui mériteraient un tout autre type de mise en valeur. Ici conçus avec le même soin que les espaces de représentation, ces locaux sont ramenés à une portion congrue, et n'ankylosent aucunement la distribution d'un édifice qu'on peut parcourir de fond en comble, en poussant toutes les portes.

Au château Saint-Maire, le respect de la substance historique n'est jamais un frein à un profond et multiforme désir d'architecture. L'arbitrage entre ces deux objectifs s'y résout le plus souvent à l'aide d'une minutieuse pesée d'intérêt, où l'imagination, l'invention et le consensus entre les nombreux partenaires permettent de transgresser normes et conventions. C'est aussi affaire d'attitude, où convictions patrimoniales et projectuelles se rejoignent et font allégeance au meilleur de la production architecturale de notre temps. Trois agences ont travaillé sans relâche pendant toute la durée du chantier. C'est dire combien on prend en pays de Vaud le travail des praticiens au sérieux. Quel monument historique ferait dans l'Hexagone l'objet d'une telle débauche en matière de temps et de moyens accordés à la maîtrise d'œuvre ? Le spectacle contrasté des édifices récemment restaurés notamment en France voisine rend compte de manière accablante du chemin à parcourir. ■



La cage d'ascenseur

En haut et au milieu : forée en dépit de fortes réserves dans l'épaisseur de la muraille médiévale, la cage d'ascenseur présente les traces de l'outil.

En bas : le degré de cohésion de la maçonnerie a permis de donner aux parements de chaque palier le poli d'une roche métamorphique. À l'aide d'une mise en lumière soignée, l'opération permet une contemplation au quotidien d'une substance historique jusque-là inexploree.



© photos : Remy Gindroz



© François Berth



© Remy Girardoz

Page de gauche : à forte valeur patrimoniale, la salle des Décors et le bureau de la Conseillère d'État conjuguent mise en valeur et adaptation à un usage contemporain.

Ci-contre, en haut : chaque palier offre une confrontation circonstanciée des dispositifs anciens et des interventions récentes.

Au milieu, à gauche : grâce notamment au maintien de ses menuiseries garnies de vitres à haute performance, la cage d'escalier XVIII^e siècle conserve son authenticité.

Au milieu à droite et en bas : requalifiés et élargis, escaliers et emmarchements assurent une meilleure accessibilité et l'ouverture du château à ses publics.



© photos : Remy Girardoz



© François Berthoin

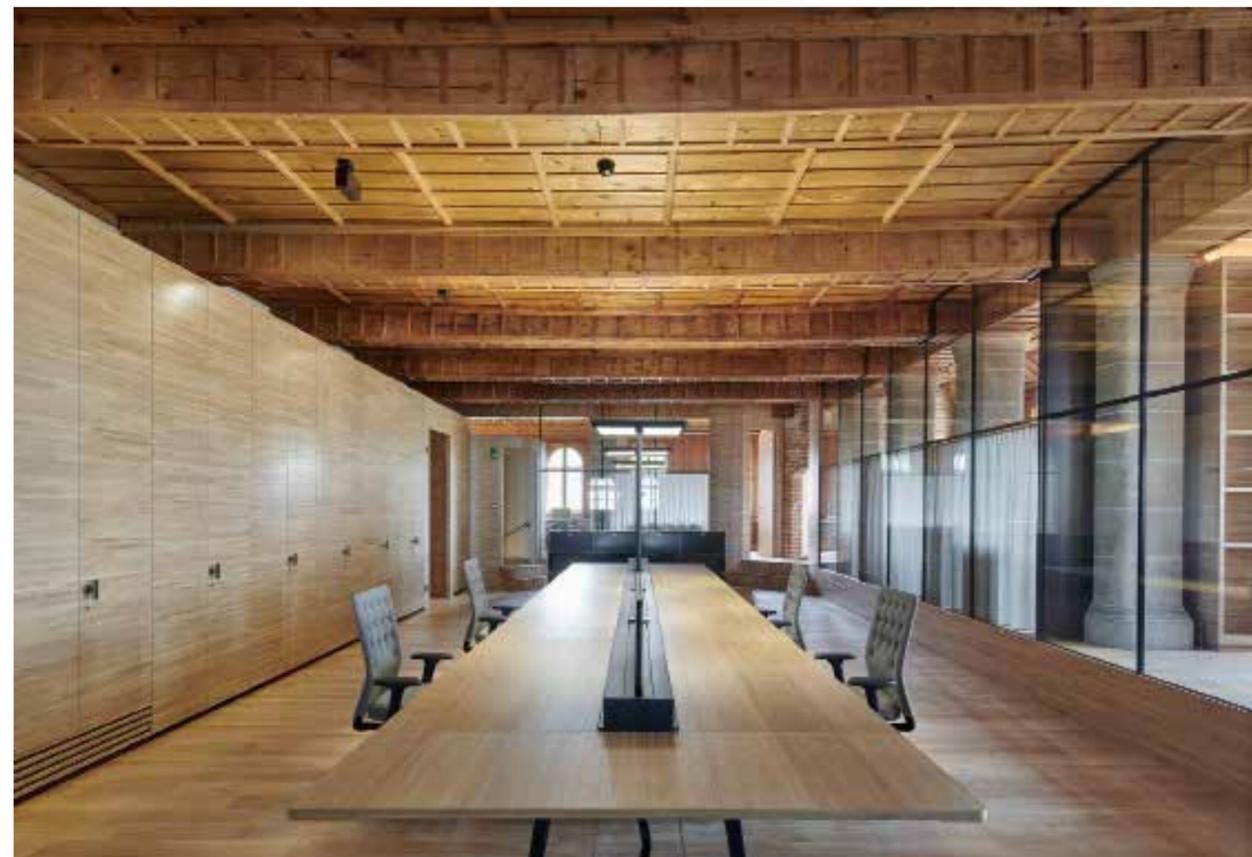
Ci-dessus : posée à cheval sur les murs de refend, la salle des Communes exploite de manière originale le volume des combles et s'impose comme l'un des espaces de représentation majeur du château.

Page de droite, en haut : le 2^e étage dit « du chemin de ronde » abrite les grands secrétariats; les cloisons aveugles ont fait place à des partitions vitrées toute hauteur qui reconditionnent le rapport de ce niveau au monde extérieur.

En bas, le palier du 2^e étage.

[Maître d'ouvrage : État de Vaud – Maître d'œuvre : CMC communautés des mandataires du château (Bureau Amsler, Atelier Glatz & Delachaux, Mondada Frigerio Dupraz); chefs de projet Thomas Gayraud, Fabrice Passaplan – BET : ingénieur bois, Marc Jeannet; spécialiste pierre, Atelier Lithos; menuiserie, Artemos; relevé Analyse Archéotech SA; acoustique, Ecoacoustique SA; conception lumière : Lumière

électrique; signalétique, Les Ateliers du Nord; mobilier, Teo Jakob; espaces extérieurs : Denogent SA – Entreprises : charpente bois, Atelier Volet SA; menuiseries historiques, Art & Bois création; préservation bois, Paraxyl; taille de pierre, Aussenac – Surface de plancher : 3 800 m² – Coût : 23 millions de francs suisses – Calendrier : projet, 2009; livraison : avril 2018]



© photos : Rémy Gindroz